



**FRANCK MONTAUGÉ**

*SÉNATEUR DU GERS MAIRE D'AUCH*

Samedi 24 octobre 2015

## Communiqué de presse

### **Jégun: « Non à la fermeture de la perception, Oui à des critères spécifiques garantissant l'accès aux services publics dans les territoires ruraux »**

Le sénateur du Gers Franck Montaugé s'est associé aujourd'hui à la mobilisation des élus de Jégun et de la communauté de communes de Cœur de Gascogne pour sauver la trésorerie menacée de fermeture. Citant les termes du manifeste de l'association des maires du Gers remis au préfet du Gers le 3 octobre dernier, Franck Montaugé rappelle que «les territoires ruraux de départements à faible densité d'habitat comme le Gers doivent faire l'objet d'une attention particulière de la part de l'Etat».

Le sénateur Montaugé renouvelle la demande déjà exprimée à l'Etat que des mesures spécifiques soient rapidement prises pour ne pas aggraver la situation actuelle des services publics dans le Gers.

Parmi les mesures préconisées, la reconsidération pour les territoires ruraux et hyper-ruraux des plans de réorganisation des services publics qui entraînent des fermetures de bureaux de poste, de trésoreries, d'écoles, de gendarmeries, etc.

La réponse attendue par les populations et leurs élus pourrait se traduire par:

- la définition d'un socle de services publics essentiels à un pays moderne qui pourront être organisés sous des formes qui rompent l'isolement des agents et garantissent la qualité et la pérennité des différents services,
- l'élaboration collective (Etat, élus, citoyens) et la mise en œuvre d'un Schéma départemental d'accessibilité des services aux publics, construit sur des critères spécifiques à ces territoires et non sur des critères nationaux.

«Au regard de l'enjeu citoyen et territorial, le coût financier des dispositions qui pourraient être retenues est minime, ajoute Franck Montaugé. A l'échelle du pays, les sommes en jeu sont en réalité très faibles. Par des politiques adaptées mises en œuvre au cours des décennies précédentes, la France a su prendre en compte la spécificité des zones de montagne. Dans le même souci d'égalité, pourquoi ne le ferait-elle pas pour ses territoires ruraux et hyper-ruraux ? Le temps est venu de penser l'avenir des territoires ruraux », dit-il.

Franck Montaugé remettra lundi sa déclaration au préfet du Gers et au Directeur départemental des finances publiques.

Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.  
Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.  
Email: franck.montauge@gmail.com

*Toute l'actualité du sénateur Montaugé sur le site [www.franckmontauge.fr](http://www.franckmontauge.fr)*